

Évreux : comment va s'organiser le retour à l'école à partir du 11 mai

La écoles rouvriront bien à Évreux à partir du 11 mai, avec un service de restauration, des accueils de loisirs le mercredi et des mesures d'hygiène.



Une délégation composée du maire d'Évreux, de son adjointe à l'Éducation, du préfet de l'Eure et du directeur académique, a inspecté les mesures mises en place dans les écoles de la ville. - Mairie d'Évreux

La Ville d'Évreux (Eure) a détaillé, ce jeudi, son dispositif pour la réouverture des écoles à partir du 11 mai. **Les élèves de grande section de maternelle, de CP, de CM2 ainsi que les classes dédoublées Réseaux d'éducation prioritaires reprendront le mardi 12 mai**, parallèlement aux enfants des personnels prioritaires dans la gestion de l'épidémie de coronavirus.

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 seront, eux, accueillis progressivement **à partir du 18 mai**. Les détails seront communiqués ultérieurement.

Les précautions et les gestes barrière

Afin d'éviter des contaminations par le Covid-19 et de protéger les enfants et les enseignants, plusieurs mesures ont été prises. **Les classes seront dédoublées**, avec 15 élèves maximum en élémentaire, 10 en maternelle. Pour les classes qui accueillent plus de 15 élèves, un dispositif alterné est mis en place, avec deux jours en présentiel et deux jours à distance.

Par ailleurs, **les arrivées et départs pourront être échelonnés** par les enseignants afin d'éviter les croisements et regroupements et respecter les règles de distanciation. Les sorties scolaires sont annulées, les salles informatiques et les bibliothèques, tout comme les coins bibliothèque aménagés dans les classes, sont fermés et l'accueil en salle de sieste sera limité et adapté.

En Maternelle, les ATSEM seront chargés de faire respecter des mesures d'hygiène et, à l'extérieur, **l'accès aux structures de jeux sera interdit**.

Restauration et accueil périscolaire

Dans un communiqué, la mairie indique que la restauration scolaire sera ouverte et proposera durant la semaine des **repas simplifiés** : pique-nique, repas froids, plats uniques. Les familles sont invitées à contacter les directions des écoles pour avoir plus de détails.

Pour ce qui est des accueils annexes aux heures de cours : les accueils périscolaires du matin et du soir seront ouverts aux enfants accueillis dans les écoles, de même que l'étude surveillée, dans la limite des places disponibles et selon les situations familiales.

Selon la Mairie, **les accueils de loisirs du mercredi seront ouverts le 13 mai** aux horaires habituels, sur préinscription (à faire en ligne sur le portail famille du site de la ville jusqu'au jeudi 7 mai minuit). Les familles qui souhaitent annuler les inscriptions peuvent également envoyer courriel à enfance@evreux.fr